

Le chauffage au bois : un atout pour le mix énergétique français

Conférence de presse du 5 mai 2026



Le bois : une énergie renouvelable et durable

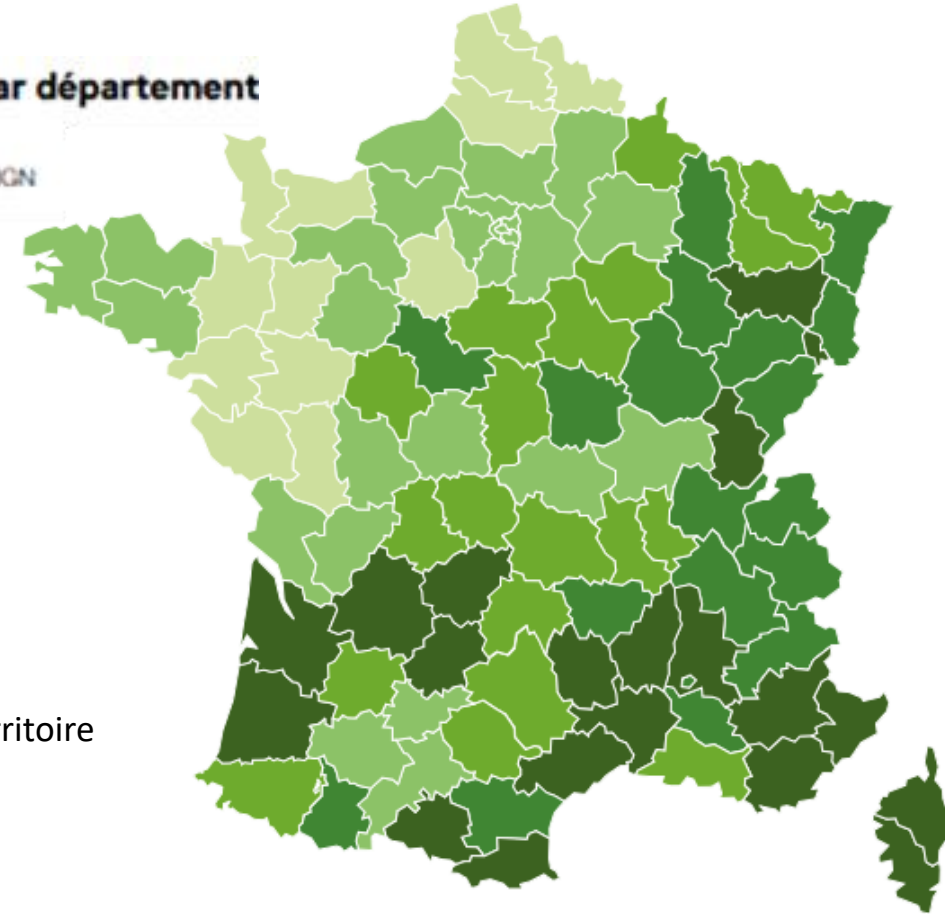
- La sylviculture vise à produire du bois d'œuvre (construction, menuiserie, ébénisterie) et du bois d'industrie (papier, panneaux).
- Le bois-énergie est un coproduit qui soutient économiquement la production de bois d'œuvre et de bois d'industrie.
- Grâce à la gestion durable des forêts la récolte totale de bois (commercialisé et non commercialisé) est bien inférieure à l'accroissement naturel des forêts.
- 51,7 Mm³ récolté pour une croissance de 71 Mm³/an en moyenne entre 2015-2023

Taux de boisement par département en 2024

Source : Inventaire forestier 2024, IGN

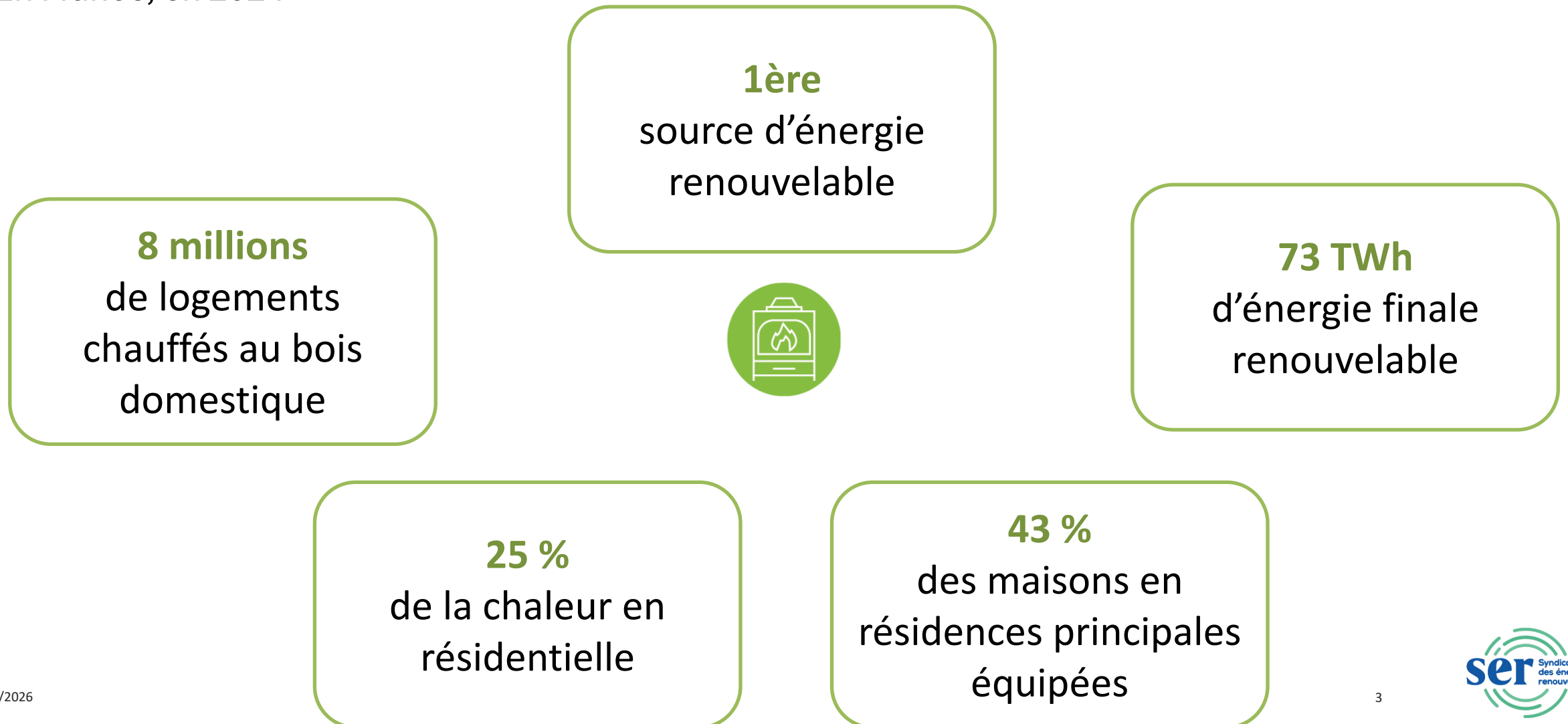


En moyenne 32% du territoire

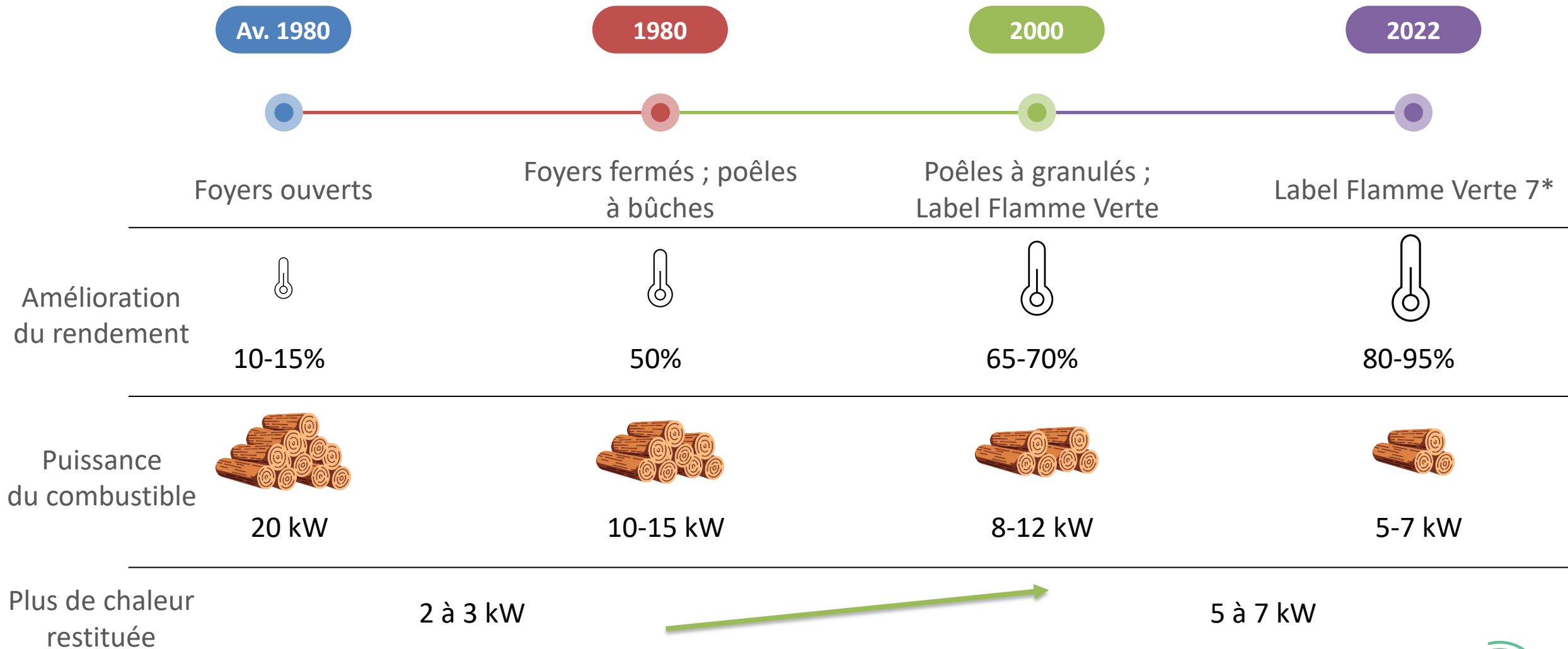


Bois-énergie : un acteur de la décarbonation des logements

En France, en 2024



Des performances toujours meilleures



Le Label Flamme Verte : garant de la qualité



Le label
du chauffage
au bois

Lancé par l'ADEME et les professionnels de la filière du chauffage en bois en 2000, et géré par le SER.

Labellise les appareils indépendants (foyers fermés, inserts, poêles, cuisinières) et chaudières domestiques fonctionnant au bois bûche, à la plaquette forestière et aux granulés de bois.

Seul label en Europe à réaliser des prélèvements de contrôle des appareils.

Rassemble 127 marques et plus de 7 000 modèles différents. Représente en France environ 80 % des ventes de ces équipements.

Depuis sa création une évolution des critères planifiée tous les 3 ans en moyennes.

Une stratégie nationale suivie d'effets



2021

- Accélérer le renouvellement des appareils de chauffage au bois anciens
- Promouvoir l'utilisation d'un combustible de qualité
- Sensibiliser aux bonnes pratiques

Des innovations dans le combustible

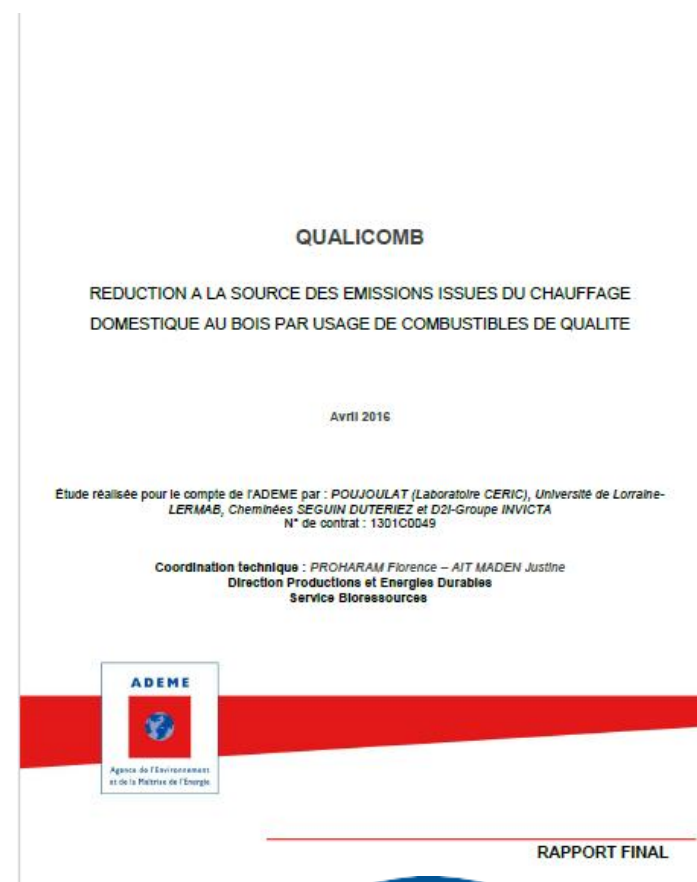
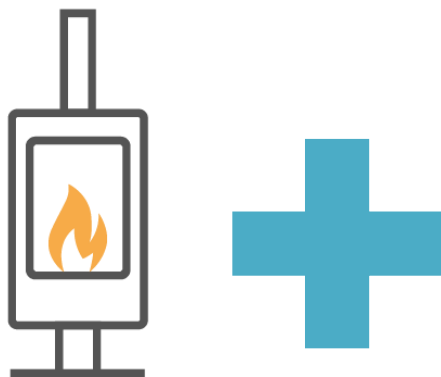
L'importance de la qualité du combustible bois bûche sur la qualité de l'air & sur la performance de chauffe.

Les résultats sans équivoque d'une étude commanditée par l'ADEME.

Réalisée et certifiée par le laboratoire  accredité COFRAC.

+100 usines sur le territoire et +2000 distributeurs spécialisés.

100% de la bûche et 90% du granulé est produit en France



Une filière de professionnels

Des formations RGE depuis plus de 20 ans.



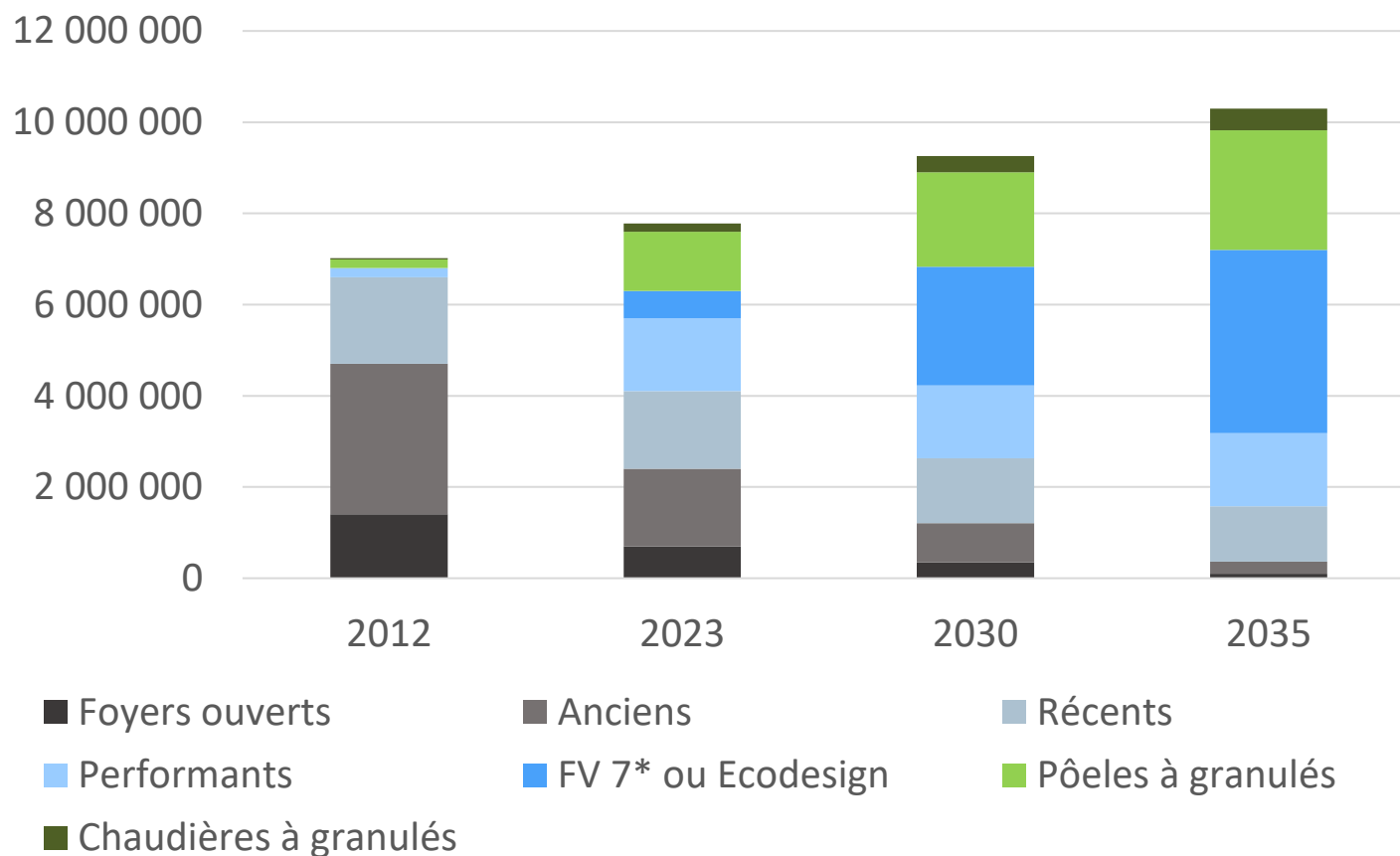
6 700 entreprises qualifiées RGE pour le chauffage au bois sur toute la France.

Une réglementation rendant obligatoire l'entretien annuel.

Education des consommateurs par les professionnels.

Un parc en croissance et vertueux

Evolution de la composition du parc par génération d'appareil



Hypothèses :

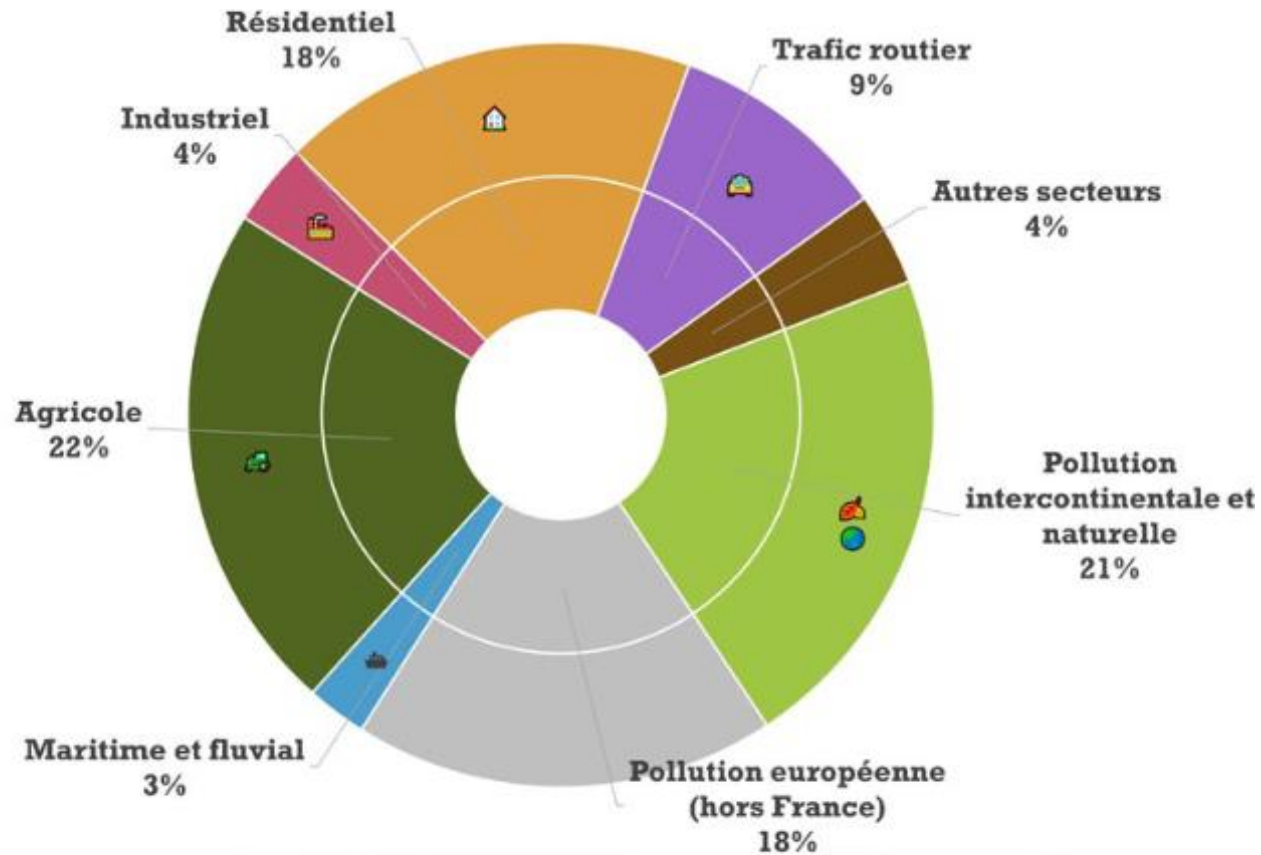
- Suppression de foyers ouverts
- Remplacement des appareils anciens et les plus polluants, par des appareils efficaces et économiques

10 millions d'appareils en 2035

soit une augmentation de 32% par rapport à 2023

Qualité de l'air : la dynamique est positive !

IMPACT POTENTIEL DES SECTEURS D'EMISSIONS SUR LES CONCENTRATIONS DE PM2.5 DANS L'AIR AMBIANT (France entière - concentrations de fond)



Une tendance à la baisse des émissions de PM2.5 due au chauffage au bois, selon le CITEPA :
-47 % entre 2013 et 2023.

Modélisation de la contribution des secteurs d'émissions aux concentrations de fond de l'année 2021.

Source : INERIS/LCSQA

Qualité de l'air : la dynamique est positive !

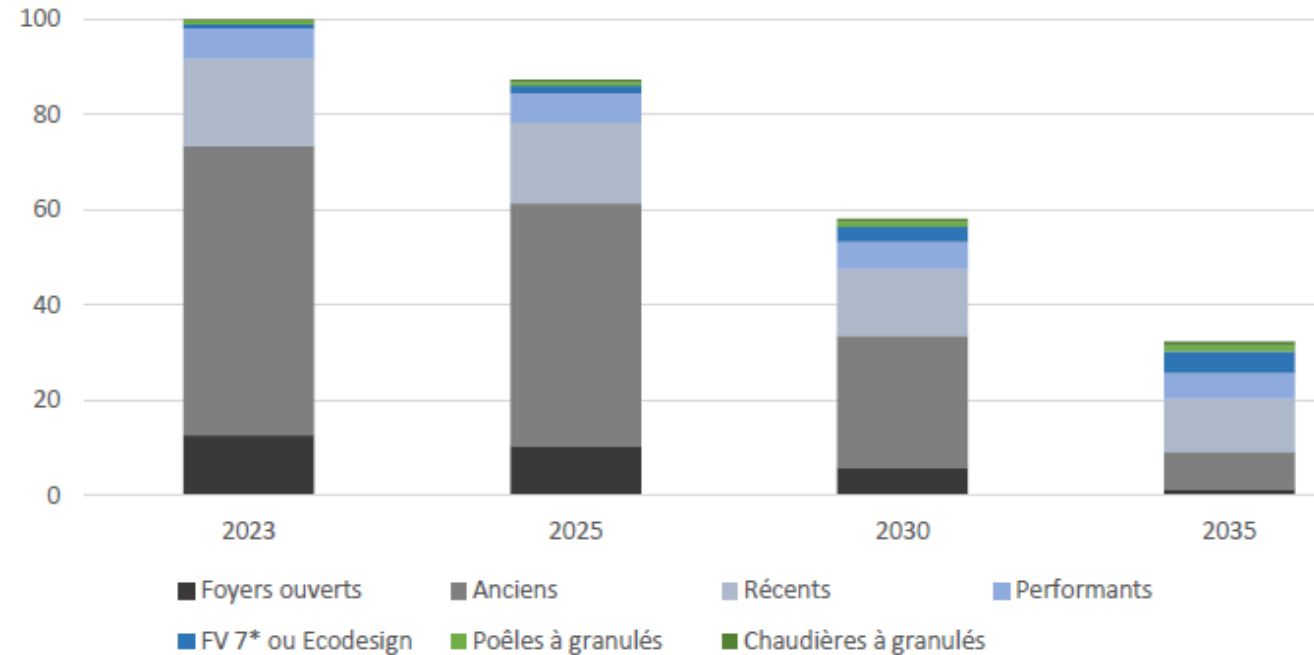
L'ANSES recommande de :

- Poursuivre les actions du plan national de réduction des émissions du chauffage au bois :
- Remplacer les appareils anciens par des équipements performants,
- Sensibiliser les utilisateurs aux bonnes pratiques (combustible de qualité, allumage par le haut, entretien, ramonage...)

Etudes CERIC :

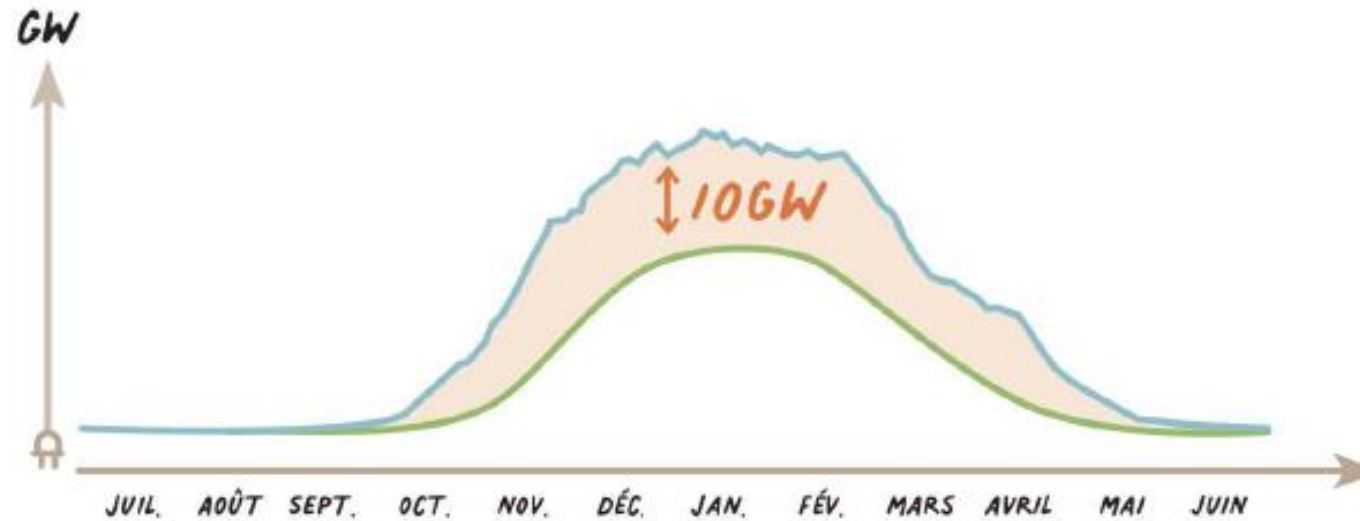
- Baisse projetée par rapport à 2023 de 42% des PM2.5 en 2030 et de 67% en 2035.
- Diminution des concentrations de quasiment 23% entre 2021 et 2025.

Simulation de baisse des émissions de particules
(indice 100 en 2023)



Source : Laboratoire CERIC

Une énergie complémentaire au plan d'électrification



Source : Etude Poujolat/IFOP 2022

- 2,6 millions de logements chauffés au bois domestique = puissance effacée de **10 GW** en heure de pointe sur le réseau électrique (soit **10 réacteurs nucléaires**).
- Le chauffage au bois est donc pleinement complémentaire à l'électrification des usages.

Acteur de la souveraineté

95% de la production est nationale ou européenne

75 691 emplois directs et indirects*

128 M€ de retombées fiscales directes pour les territoires*



**Etude SER/Colombus/UTOPIES 2026*

Conclusions : Développer le potentiel du bois dans le mix énergétique français

- Actuellement la ressource bois est abondante et les projections montrent que la consommation de bois domestique va continuer de baisser alors même que le parc d'appareils va augmenter.
 - 2024 : un parc de **8 millions** de logements équipés pour une consommation à **73 TWh**
 - 2035 : un parc de **10 millions** de logements équipés pour une baisse de la consommation à **60 TWh**.
- Le bois est l'énergie du pouvoir d'achat avec un prix indépendant des conflits internationaux.
 - Les équipements performants doivent être réintégrés et maintenus dans les aides publiques (MPR).
- Le chauffage au bois est un parfait complément à l'électrification des usages car il soulage une partie du réseau électrique au moment les plus critiques.



Merci de votre attention !

Place aux questions

www.enr.fr

